

COMPTE RENDU

SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE 2019

19 HEURES 00 À SCHOENAU

Date de convocation : 16 septembre 2019

Délégués en fonction : 29 Présents : 27 Absents et excusés : 0 Procurations : 2

Membres présents :

- *Artolsheim* : Mme Dominique MARTIN
- *Bindernheim* : Mme Denise ADOLF
- *Boesenbiesen* : M. Jean-Blaise LOOS
- *Bootzheim* : M. Georges BLANCKAERT
- *Elsenheim* : M. Vincent GRISS
- *Grussenheim* : Mme Colette WEIXLER (suppléante)
- *Heidolsheim* : M. Alex JEHL
- *Hessenheim* : Mme Anne-Lise ULRICH
- *Hilsenheim* : M. Bruno KUHN, Mme Sabrina THOMANN – HENNINGER
- *Mackenheim* : M. Jean-Claude SPIELMANN
- *Marckolsheim* : M. Frédéric PFLIEGERSDOERFFER, Mme Catherine GREIGERT, M. Marc GAUTIER, Mme Chrystelle ERARD, M. Jean-Claude MULLER, Mme Marie FREY, M. Gilles WEBER
- *Ohnenheim* : M. Daniel HENNEVILLE
- *Richtolsheim* : M. Rémy TAGLANG
- *Saasenheim* : Mme Anne-Marie NEEFF
- *Schoenau* : M. Gérard BERNARD
- *Schwobsheim* : M. Manuel KLUMB (suppléant)
- *Sundhouse* : M. Jean-Louis SIEGRIST, Mme Josiane GERBER
- *Wittisheim* : M. Christophe KNOBLOCH, Mme Clothilde LOOS

Absents excusés :

M. Martin KLIPFEL, M. Maurice FAHRNER (procuration à Sabrina THOMANN – HENNINGER), Mme Denise KEMPF, M. Justin FAHRNER (procuration à Clothilde LOOS), M. Patrick SPIEGEL (suppléant), M. Jean-Jacques KEUSCH (suppléant), Mme Marie-Louise HUMBERT (suppléante), M. Matthieu HART (suppléant), Mme Marie-Paule FLAITZ (suppléante), M. M. Antoine HERTH (Député), M. Pierre AMOUGOU-AMOUGOU (Trésorier), M. Laurent KRACKENBERGER (Conseiller Départemental), M. Thomas MARCHAND (Responsable des Ressources Humaines), M. Didier HERRMANN (Responsable Bâtiments), , Mme Marion BANCELIN (Responsable Enfance Jeunesse).

Assistaient en outre :

M. Joseph BORTOT (suppléant), M. Clément ROHMER (suppléant), M. François REMOND (suppléant), M. Christophe LUDAESCHER (suppléant), M. Sébastien SCHWOEHER (suppléant), Mme Ghislaine LEFLAEC (suppléante), Servais ROESZ (suppléant), M. Stéphane ROMY (Directeur Général des Services), Mme Anne-Sophie BONHOMMET (Responsable du Pôle « Gestion des moyens, des ressources et des personnels »), M. Eric CARABIN (Directeur du Pôle « Aménagement du territoire »), M. Stéphane HUMMEL (Chargé du développement économique), M. Thierry WALTER (Directeur du Pôle « animation du Territoire »).



ORDRE DU JOUR

Séance du CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

LE 25 SEPTEMBRE 2019

19 HEURES 00 À LA SALLE POLYVALENTE DE SCHOENAU

A. FONCTIONNEMENT DE L'ASSEMBLEE

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 26 juin 2019
3. Décisions du Président et du Bureau

B. ADMINISTRATION GENERALE

1. Statuts – Transfert complet de la compétence « Grand Cycle de l'Eau » au Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle
2. Révision des statuts du Syndicat d'Electricité et de Gaz du Rhin – Avis
3. Ressources Humaines – Révision du plan des effectifs – Modification de la durée hebdomadaire de service d'un agent

C. FINANCES

1. Décisions budgétaires modificatives
 - a) Budget Principal, Piscine et Gendarmerie – Décision modificative n°2
 - b) Budget Ecole de Musique et PAIM – Décision modificative n°1

D. SERVICES A LA PERSONNE

1. Multi accueil – Lancement de la procédure de concession de service public
2. Périscolaires – Lancement de la procédure de concession de service public
3. Multi Accueil – Rapport d'activités 2018
4. Relais d'Assistants Maternels – Rapport d'activités 2018

E. VOIRIE – RÉSEAUX

1. Mise en place d'une signalisation lumineuse rue de l'Eglise à Hilsenheim – Fonds de concours de la commune
2. Pistes cyclables - Acquisition d'une borne d'auto réparation vélos
3. Pistes cyclables – Entretien – Convention avec les communes d'Elsenheim, Grussenheim, Ohnenheim, Marckolsheim et Wittisheim

F. ENVIRONNEMENT

1. SMICTOM d'Alsace Centrale – Rapport d'activités 2018
2. GEMAPI – fixation du produit de la taxe 2020

G. ANIMATION SOCIO-CULTURELLE

1. Piscine Aquaried – Convention avec la Direction Départementale de l'Education Nationale du Bas-Rhin

H. COMMUNICATION

1. Exploitation du réseau câblé – Rapport d'exploitation 2018

I. HABITAT – ECONOMIES D’ENERGIE

1. Plan Local de l’Habitat – Aides à la rénovation énergétique

J. VŒUX ET COMMUNICATIONS

A. FONCTIONNEMENT DE L'ASSEMBLEE

1. Désignation du secrétaire de séance

Le Conseil de Communauté, sur proposition du Président,

- ♦ désigne à l'unanimité, comme secrétaire de séance, Madame Anne Lise ULRICH, Conseillère.

**

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 26 juin 2019.

Le Conseil de Communauté, après en avoir pris connaissance et avoir délibéré,

- ♦ approuve le procès-verbal de la séance du 26 juin 2019.

Adopté à l'unanimité.

**

3. Décisions du Président et du Bureau

Le Président rend compte des délégations d'attribution exercées par le Président et le Bureau en vertu de la délibération du Conseil de Communauté du 29 avril 2014.

L'exercice de ces délégations n'amène pas d'observations particulières.

**

A. ADMINISTRATION GENERALE

1. Statuts – Transfert complet de la compétence « Grand Cycle de l'Eau » au Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ♦ transfère au SDEA la compétence « Grand Cycle de l'Eau » correspondant aux alinéas suivants de l'article L.211-7 I. du Code de l'Environnement et ce sur l'ensemble des cours d'eau et des bassins versants exposés ci-dessous, hors canal du Rhône au Rhin :

	Bande Rhénane (67)	Blind	III (67)	Zembs
Artolsheim	1,2,5,8,12			
Bindernheim	1,2,5,8,12			1,2,5,8,12
Boesenbiesen	1,2,5,8,12		1,2,5,8,12	1,2,5,8,12
Bootzheim	1,2,5,8,12			
Elsenheim		1,2,5,8,12		
Heidolsheim		1,2,5,8,12	1,2,5,8,12	
Hessenheim	1,2,5,8,12		1,2,5,8,12	1,2,5,8,12
Hilsenheim			1,2,5,8,12	1,2,5,8,12
Mackenheim	1,2,5,8,12	1,2,5,8,12	1,2,5,8,12	
Marckolsheim	1,2,5,8,12	1,2,5,8,12		
Ohnenheim		1,2,5,8,12	1,2,5,8,12	
Richtolsheim	1,2,5,8,12			

Saasenheim	1,2,5,8,12			
Schoenau	1,2,5,8,12			
Schwobsheim	1,2,5,8,12			1,2,5,8,12
Sundhouse	1,2,5,8,12			1,2,5,8,12
Wittisheim	1,2,5,8,12			1,2,5,8,12
Grussenheim		1,2,5,8,12		

- ◆ **transfère**, à compter de la date d'effet de ce transfert, en pleine propriété et à titre gratuit sous forme d'apport en nature, l'ensemble des biens affectés à l'exercice des compétences transférées au profit du SDEA ;
- ◆ **opère** s'agissant d'un transfert complet de compétence de la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim, le transfert de l'actif et du passif du service transféré au SDEA avec les résultats de fonctionnement et d'investissement ainsi que les restes à recouvrer et les restes à payer. Ce transfert de l'actif et du passif de l'ensemble des biens affectés à l'exercice des compétences transférées au SDEA a lieu à titre gratuit sous forme d'apport en nature ;
- ◆ **propose** à Monsieur le Préfet que la date de son arrêté permette une date d'effet de ce transfert au 1^{er} janvier 2019 ;
- ◆ **autorise** le Président à signer tout document relatif à la mise en œuvre de la présente délibération ;
- ◆ **désigne** de manière complémentaire et avec une entrée en vigueur de la présente désignation au lendemain de l'entrée en vigueur de l'Arrêté Interpréfectoral relatif à ce transfert de compétences pour partie, en application de l'Article 11 des Statuts Modifiés du SDEA et par vote à bulletins secrets conformément à l'article L.2121-21 du CGCT :
 - 1) Madame Anne Lise ULRICH déléguée de la Commune de Hessenheim au sein de la Commission Locale et des Assemblées Territoriale et Générale du SDEA ;
 - 2) Monsieur Vincent GRISS délégué de la Commune de Elsenheim au sein de la Commission Locale et des Assemblées Territoriale et Générale du SDEA ;
 - 3) Monsieur Alex JEHL délégué de la Commune de Heidolsheim au sein de la Commission Locale et des Assemblées Territoriale et Générale du SDEA ;
 - 4) Monsieur Daniel HENNEVILLE délégué de la Commune de Ohnenheim au sein de la Commission Locale et des Assemblées Territoriale et Générale du SDEA.

Adopté à l'unanimité. (Monsieur Christophe KNOBLOCH, Vice-Président, ne participe pas aux débats).

**

2. Révision des statuts du Syndicat d'Electricité et de Gaz du Rhin – Avis

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **émet** un avis favorable sur les nouveaux statuts révisés, tels qu'approuvés par le Comité Syndical du Syndicat d'Electricité et de Gaz du Rhin en date du 24 juin 2019 ;
- ◆ **demande** à Messieurs les Préfets du Bas-Rhin et du Haut-Rhin de prendre en conséquence un arrêté inter-préfectoral modifiant les Statuts du Syndicat ;
- ◆ **charge** le Président de notifier le présent avis à Monsieur le Président du Syndicat d'Electricité et de Gaz du Rhin.

Adopté à l'unanimité.

**

3. Ressources Humaines – Révision du plan des effectifs – Modification de la durée hebdomadaire de service d'un agent

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ♦ décide de la modification du plan des effectifs du budget annexe « Médiathèques » par l'augmentation de la durée hebdomadaire de service d'un adjoint territorial du patrimoine de 15/35^{ème} à 35/35^{ème} ;
- ♦ déclare la vacance de cet emploi auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Bas-Rhin ;
- ♦ prévoit les crédits budgétaires nécessaires au Budget Primitif 2020 – Budget annexe « Médiathèques » - Chapitre 012.

Adopté à l'unanimité.

*
**

B. FINANCES

1. Décisions budgétaires modificatives

a) Budget Principal, Piscine et Gendarmerie – Décision modificative n°2

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ♦ se prononce favorablement sur la décision budgétaire modificative n°2 suivante :

BUDGET GENERAL

❖ Section de fonctionnement

Dépenses :

Fonction	Chapitre	Intitulé	Article	Intitulé	Montant	Observations
90	011	Charges à caractère général	617	Etudes et recherches	+ 15 000	Etude schéma ZA
01	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	6811	Dotations aux amortissements	- 47 372	Amortissement frais d'études non suivis de réalisation
01	022	Dépenses imprévues			+ 32 372	
TOTAL =					0	

❖ Section d'investissement

Dépenses :

Fonction	Chapitre	Intitulé	Article	Opération	Intitulé	Montant	Observations
020	21	Immobilisations corporelles	21318	0133	Autre bâtiment public	- 34 600	Transfert sur les comptes 2135, 2188 et 2181
822	21	Immobilisations corporelles	2181	83111	Installations générales, agencements et aménagements divers	+ 3200	Installation d'une borne autoréparation vélos
020	21	Immobilisations corporelles	2135	0134	Constructions installations générales, agencements,	+ 1 100	Pose de film dépoli pour vitrage local archives Sundhouse.

					aménagements des constructions		
820	21	Immobilisations corporelles	2188	0245	Autres immobilisations corporelles	+ 30 300	Achat nouvelles pièces chapiteau suite au sinistre
831	041	Opérations patrimoniales	45811	8511	Dépenses sous mandat	- 6 960	Bascule des frais d'études vers comptes définitifs
64	041	Opérations patrimoniales	2141	5482	Construction sur sol d'autrui	+ 1 860	Bascule des frais d'études vers comptes définitifs
822	041	Opérations patrimoniales	21752	81	Installations de voirie	- 1 776	Bascule des frais d'études vers comptes définitifs
822	041	Opérations patrimoniales	202	81	Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme et à la numérisation du cadastre	+ 1 776	Bascule des frais d'études vers comptes définitifs
TOTAL =						- 5 100	

Recettes :

Fonction	Chapitre	Intitulé	Article	Opération	Intitulé	Montant	Observations
831	041	Opérations patrimoniales	2031	8511	Frais d'études	- 6 960	Bascule des frais d'études vers comptes définitifs
64	041	Opérations patrimoniales	2031	5482	Frais d'études	+ 1 860	Bascule des frais d'études vers comptes définitifs
822	041	Opérations patrimoniales	2031	81	Installations de voirie	- 1 776	Bascule des frais d'études vers comptes définitifs
822	041	Opérations patrimoniales	2031	81	Installations de voirie	+ 1 776	Bascule des frais d'études vers comptes définitifs
01	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	28031		Amortissement des frais d'études	- 47 372	Amortissement frais d'études non suivis de réalisation
830	13	Subventions d'investissement	13141	8621	Subventions d'investissement rattachées aux actifs amortissables	- 47 877.60	Transfert vers article 13241
830	13	Subventions d'investissement	13241	8621	Subventions d'investissement rattachées aux actifs non amortissables	+ 47 877.60	
64	13	Subventions d'investissement	1323	5416	Subvention d'investissement	+ 47 372	Subvention département construction périscolaire Elsenheim
TOTAL =						- 5 100	

BUDGET PISCINE

❖ Section d'investissement

Dépenses :

Fonction	Chapitre	Intitulé	Article	Opération	Intitulé	Montant	Observations
413	21	Immobilisations Corporelles	2188		Autres immobilisations corporelles	- 4 700	
413	21	Immobilisations Corporelles	2183		Matériel de bureau et matériel informatique	+ 4 700	Acquisition caisse enregistreuse
TOTAL =						+ 0	

Recettes :

Fonction	Chapitre	Intitulé	Article	Opération	Intitulé	Montant	Observations
413	13	Subvention d'investissement	1312		Subventions d'investissement rattachées aux actifs amortissables Région	- 880	
413	13	Subvention d'investissement	1318		Subventions d'investissement rattachées aux actifs amortissables Autres	- 880	
413	13	Subvention d'investissement	1322		Subventions d'investissement rattachées aux actifs non amortissables Région	+ 880	
413	13	Subvention d'investissement	1328		Subventions d'investissement rattachées aux actifs non amortissables Autres	+ 880	
TOTAL =						0	

BUDGET GENDARMERIE

❖ Section d'investissement

Dépenses :

Fonction	Chapitre	Intitulé	Article	Opération	Intitulé	Montant	Observations
114	16	Emprunts et dettes assimilées	1641		Emprunts	+ 3 850	Complément suite à renégociation
114	16	Emprunts et dettes assimilées	166		Refinancement de dette	- 711 748	Refinancement prêt Caisse d'épargne et équilibre budgétaire suite au réaménagement de la dette
114	16	Emprunts et dettes assimilées	1641		Emprunts	+ 711 748	
TOTAL =						+ 3 850	

Recettes :

Fonction	Chapitre	Intitulé	Article	Opération	Intitulé	Montant	Observations
114	16	Emprunts et dettes assimilées	1641		Emprunts	+ 3 850	
114	16	Emprunts et dettes assimilées	1641		Emprunts	+ 711 748	
114	16	Emprunts et dettes assimilées	166		Refinancement de dette	- 711 748	
TOTAL =						+ 3 850	

❖ **Section de fonctionnement****Dépenses :**

Fonction	Chapitre	Intitulé	Article	Intitulé	Montant	Observations
114	66	Charges financières	66111	Intérêts réglés à l'échéance	- 3 000	
114	011	Charges à caractère général	63512	Taxes foncières bâti	+ 3 000	Incidence de la fin de l'exonération du foncier bâti
TOTAL =					0	

Adopté à l'unanimité.

**

b) Budget Ecole de Musique Intercommunale et PAIM – Décision modificative n°1

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ♦ se prononce favorablement sur la décision budgétaire modificative n°1 suivante :

BUDGET ECOLE DE MUSIQUE❖ **Section de fonctionnement****Dépenses :**

Fonction	Chapitre	Intitulé	Article	Intitulé	Montant	Observations
311	67	Charges exceptionnelles	673	Titres annulés sur exercices antérieurs	+ 203	
311	011	Charges à caractère général	6247	Transports collectifs	- 203	
TOTAL =					0	

BUDGET PAIM❖ **Section de fonctionnement****Dépenses :**

Fonction	Chapitre	Intitulé	Article	Intitulé	Montant	Observations
90	011	Charges à caractère général	6045	Achats d'études, prestations de services	- 8 000	
90	011	Charges à caractère général	605	Achat de matériel, équipements et travaux	+ 8 000	Prise en charge des travaux d'extension de réseau électrique pour un lot
TOTAL =					0	

Recettes :

Fonction	Chapitre	Intitulé	Article	Intitulé	Montant	Observations
01	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	7133	Variation des encours de production de biens	- 8 000	
01	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	7133	Variation des encours de production de biens	+ 8 000	
TOTAL =					0	

❖ **Section d'investissement****Dépenses :**

Fonction	Chapitre	Intitulé	Article	Opération	Intitulé	Montant	Observations
01	040	Opérations d'ordre de transfert entre section	3354		En cours de production de biens études et prestations de services	- 8 000	Ecritures de stocks
01	040	Opérations d'ordre de transfert entre section	3355		En cours de production de biens travaux	+ 8 000	Ecritures de stocks
TOTAL =						0	

Adopté à l'unanimité.

*
**

C. SERVICES A LA PERSONNE**1. Multi accueil – Lancement de la procédure de concession de service public****Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,**

- ◆ **décide** du recours à une concession de service public pour la gestion du multi accueil, pour une durée de 5 ans ;
- ◆ **approuve** la procédure de consultation proposée ayant pour objet de recueillir les candidatures et les offres concomitamment ;
- ◆ **approuve** le contenu des caractéristiques des prestations que doit assurer le(s) délégataire(s), telles qu'elles sont définies dans le rapport de présentation transmis aux membres du Conseil de Communauté étant entendu qu'il appartiendra ultérieurement au Président d'en négocier les conditions précises, conformément aux dispositions des articles L.1411-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- ◆ **autorise** le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à la mise en œuvre de la procédure de publicité requise.

Adopté à l'unanimité.

*
**

2. Périscolaires – Lancement de la procédure de concession de service public

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **décide** du recours à une concession de service public pour la gestion des services d'accueil périscolaires et extrascolaires de la Communauté de Communes pour une durée de 5 ans ;
- ◆ **approuve** la procédure de consultation proposée ayant pour objet de recueillir les candidatures et les offres concomitamment ;
- ◆ **approuve** le contenu des caractéristiques des prestations que doit assurer le(s) délégataire(s), telles qu'elles sont définies dans le rapport de présentation transmis aux membres du Conseil de Communauté étant entendu qu'il appartiendra ultérieurement au Président d'en négocier les conditions précises, conformément aux dispositions des articles L.1411-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- ◆ **autorise** le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à la mise en œuvre de la procédure de publicité requise.

Adopté à l'unanimité.

**

3. Multi Accueil – Rapport d'activités 2018

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **prend acte** du rapport d'activités du Multi-accueil de Marckolsheim pour l'année 2018.

**

4. Relais d'Assistants Maternels – Rapport d'activités 2018

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **prend acte** du rapport d'activités du Relais d'Assistants Maternels du Ried de Marckolsheim pour l'année 2018.

**

D. VOIRIE – RÉSEAUX

- 1. Mise en place d'une signalisation lumineuse rue de l'Eglise à Hilsenheim – Fonds de concours de la commune.**

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **approuve** le fonds de concours de la commune d'Hilsenheim à hauteur de 20 % pour le financement des travaux de mise en place de la signalisation lumineuse nécessaire à la circulation des usagers et la sécurisation des abords de l'école ;
- ◆ **approuve** le projet de convention avec la commune d'Hilsenheim ;
- ◆ **autorise** le Président à signer le projet de convention et tout document à intervenir dans ce dossier.

Adopté à l'unanimité.

**

2. Pistes cyclables - Acquisition d'une borne d'auto réparation vélos

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **approuve** la mise en place d'une borne d'autoréparation pour vélos sur la commune d'Artolsheim (ban de Hessenheim) pour un coût estimatif de 3 097,79 €;
- ◆ **approuve** la convention de gestion de la borne d'autoréparation avec la commune d'Hessenheim ;
- ◆ **autorise** le Président à la signer ;
- ◆ **adopte** l'avenant n°1 à la convention de financement du dispositif « ambassadeur de la mobilité » ;
- ◆ **autorise** le Président à signer l'avenant n°1 ;
- ◆ **approuve** la convention relative au financement des dépenses d'investissement dans le cadre du dispositif « ambassadeur de la mobilité » mis en œuvre par le PETR Sélestat –Alsace Centrale ;
- ◆ **autorise** le Président à signer la convention en question ;
- ◆ **inscrit** les crédits nécessaires en dépenses au Chapitre 21-Article 2181 « Installations générales, agencements et aménagements divers » - Opération 83111 « Itinéraire cyclable » financé par un prélèvement sur le Chapitre 21 – Article 21318.

Adopté par 28 voix pour, 1 abstention (Monsieur Gérard BERNARD).

**

3. Pistes cyclables – Entretien – Convention avec les communes d'Elsenheim, Grussenheim, Ohnenheim, Marckolsheim et Wittisheim

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **approuve** les projets de convention avec les communes concernées portant sur :
 - la piste cyclable reliant la commune d'Elsenheim à celle de Grussenheim, située le long de la RD 208 (Bas-Rhin) et de la RD 9 (Haut-Rhin) ;
 - la piste cyclable reliant la commune Marckolsheim à celle d'Ohnenheim située le long de la RD 608 ;
 - la piste cyclable reliant la commune de Wittisheim à Muttersholtz, située le long de la RD 21 (sur la longueur du ban communal de Wittisheim).
- ◆ **autorise** le Président à les signer.

Adopté à l'unanimité.

**

E. ENVIRONNEMENT

1. SMICTOM d'Alsace Centrale – Rapport d'activités 2018

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **prend acte** du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets du SMICTOM d'Alsace Centrale.

**

2. GEMAPI – fixation du produit de la taxe 2020

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ arrête le produit de la taxe GEMAPI à 200 000 € pour l'année 2020 ;
- ◆ charge le Président de notifier cette décision aux services préfectoraux.

Adopté à l'unanimité. (Monsieur Christophe KNOBLOCH, Vice-Président, ne participe pas aux débats).

*
**

F. ANIMATION SOCIO-CULTURELLE

1. Piscine Aquaried – Convention avec la Direction Départementale de l'Education Nationale du Bas-Rhin

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ approuve le projet de convention ;
- ◆ autorise le Président à signer la convention et tout document y afférent.

Adopté à l'unanimité.

*
**

G. COMMUNICATION

1. Exploitation du réseau câblé – Rapport d'exploitation 2018

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ prend acte du compte-rendu d'exploitation du réseau câblé de vidéocommunication par SFR pour l'année 2018.

*
**

H. HABITAT – PLAN LOCAL DE L'HABITAT

1. Plan Local de l'Habitat – Aides à la rénovation énergétique

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ approuve l'attribution des aides exposées aux particuliers bénéficiaires.

Adopté à l'unanimité.

*
**

I. VŒUX ET COMMUNICATIONS

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 20.

Fait à Marckolsheim, le 26 septembre 2019

Le Président,

Frédéric PFLIEGERSDOERFFER

